Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le 27 octobre 2026

TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION

Mme M. Johnson

L'hon. C. Johnson

Mme M. Johnson

L'hon. C. Johnson

Mme M. Johnson

L'hon. C. Johnson

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

ÉNERGIE

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

SOINS VIRTUELS

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

PERSONNES ÂGÉES

Mme Mitton

L'hon. Mme Boudreau

Mme Mitton

L'hon. Mme Boudreau

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Russell

L'hon. M. Dornan

M. Russell

L'hon. M. Dornan

M. Russell

L'hon. Mme Holt

[*Traduction*]

ÉDUCATION

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, l'un des plus beaux cadeaux que nous puissions offrir à nos enfants est une éducation de grande qualité. Malheureusement, les jeunes du Nouveau-Brunswick sont en difficulté, et le gouvernement n'agit pas avec empressement. Les résultats de 2025 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, ou PISA, ont révélé que les élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick se classaient au tout dernier rang de toutes les provinces dans chacune des matières évaluées, notamment la lecture, les sciences et les mathématiques. Depuis 25 ans, l'Alberta et le Québec viennent en tête du classement. J'ai participé à un projet visant à comparer les résultats obtenus par l'Alberta à ceux du Nouveau-Brunswick. Pourquoi continuons-nous à réinventer la roue? Combien de temps nous faudra-t-il encore pour étudier les exemples de réussite, avant de pouvoir assurer la réussite chez nous? Il s'agit d'une catastrophe en matière de politique publique, et nous devons exiger mieux. Quel est le plan de la ministre pour enrayer le déclin à cet égard, remettre nos élèves sur la bonne voie et leur permettre d'atteindre le niveau qu'ils méritent?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion d'expliquer comment nous nous efforçons d'améliorer les compétences en littératie et en numératie dans nos écoles. Comment nous y prenons-nous? Tout d'abord, nous cernons la question comme une priorité, et c'est ce que nous avons fait dans nos deux plans d'éducation. Nous ciblons les objectifs comme des priorités et nous en informons l'ensemble du système scolaire. Voilà la première étape, que nous réalisons actuellement. Ensuite, nous encourageons les membres du personnel enseignant à consacrer du temps d'enseignement à la littératie et à la numératie. Si ce n'est pas du temps consacré à l'enseignement, nous les incitons à intégrer la littératie et la numératie à toutes les activités qu'ils effectuent. Voilà une approche qui porte ses fruits. Nous entendons parler de personnes dans les écoles qui adoptent justement cette approche, qu'il s'agisse des doses de littératie à l'école Cuffman dont nous avons entendu parler, ou de notre recours à la littératie et à la numératie lorsque nous préparons des recettes avec les enfants. Nous entendons parler d'innombrables exemples de la manière dont le tout se concrétise dans nos écoles en ce moment. Merci, Madame la présidente.

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Je comprends les arguments bien rodés, mais nous avons besoin d'actions concrètes.

La CBC a interrogé Louis Volante, professeur à la Brock University et spécialiste des évaluations internationales des acquis scolaires, qui a formulé les observations suivantes, lesquelles donnent à réfléchir, au sujet des difficultés de nos élèves en mathématiques :

Si l'on prend une province comme le Québec, elle vous devance de 51 points. En somme, cela signifie qu'un élève de 15 ans au Nouveau-Brunswick accuserait un retard de deux niveaux scolaires et demi par rapport à ses pairs du même âge au Québec. [Traduction.]

Madame la présidente, la situation ne peut plus durer. Elle constitue une réelle menace pour la prospérité future de nos élèves, à mesure qu'ils avancent vers l'âge adulte. Nos élèves doivent être dotés des compétences nécessaires pour réussir. Notre personnel enseignant a besoin d'être soutenu et encouragé. Les statistiques sont démoralisantes, voire dissuasives, pour les personnes qui envisagent d'embrasser la profession. Que pense la ministre du fait que nos élèves accusent un retard de plus de deux niveaux scolaires par rapport à leurs camarades du Québec? La ministre s'engagera-t-elle à prendre des mesures urgentes?

[*Original*]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, merci beaucoup de me donner l'occasion de parler de nos plans d'action. Au sein de notre plan d'éducation de 12 ans, il y a des plans d'action précis à court terme qui ont justement pour objectif de vérifier si nos interventions actuelles atteignent les résultats escomptés.

Dans le cadre de la première étape du processus, nous mettons justement en place des outils de dépistage afin de déterminer les cibles sur lesquelles nous devons concentrer nos efforts pour améliorer les résultats en littératie et en numératie. Nous ferons donc des vérifications et nous améliorerons les résultats. Voilà les mesures que nous avons ciblées dans notre plan d'éducation. Merci.

[*Traduction*]

M^me^ M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je n'ai pas entendu de réponse véritable ni satisfaisante ; je vais donc revenir à la charge. Les élèves sont en difficulté et ils méritent mieux. Les résultats desservent les familles et compromettent la réussite à long terme des élèves. Le gouvernement actuel est à plus de la moitié de son mandat, et le moment de passer à l'action est venu. J'ai passé la fin de semaine à discuter avec des membres du personnel enseignant, et, de leur point de vue, la situation est loin d'être rose. Nous devons réduire le fardeau administratif qui pèse sur notre personnel enseignant et multiplier les occasions d'échanges en personne entre le personnel enseignant, le personnel de soutien et les spécialistes. Tout comme nous devons repenser notre système de santé pour qu'il soit davantage axé sur le patient, nous devons également faire en sorte que nos écoles soient davantage centrées sur le personnel enseignant et les élèves.

La ministre s'engagera-t-elle, ici même à la Chambre, à élaborer un plan d'action pour contribuer à renverser la tendance? Allez sur le terrain, dans les salles de classe de notre

province, et écoutez les enseignants ainsi que les administrateurs, afin que les élèves du Nouveau-Brunswick puissent soutenir la concurrence avec les meilleurs et les plus brillants à l'échelle mondiale.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je pourrais répéter encore une fois que nous avons un plan d'action, mais j'ai l'impression de l'avoir déjà mentionné. J'aimerais parler des discussions que j'ai avec des membres du personnel enseignant. Je rencontre régulièrement les présidents de la NBTA et de l'AEFNB. Nous prenons même le déjeuner ensemble deux fois par mois. Récemment, la présidente de la NBTA a fait remarquer que les membres du personnel enseignant se sentent écoutés et compris pour la première fois depuis très, très longtemps. Merci, Madame la présidente.

[*Original*]

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Madame la présidente, voici un extrait d'une déclaration de la première ministre, en date du 3 septembre 2025, concernant le retard pris par les Libéraux dans la mise en oeuvre de leur programme de dîners scolaires :

Nous voulons une mise en oeuvre harmonieuse, sans perturbation […] *Nous voulons bien faire les choses. Nous ne voulons pas commettre de gaffes ni avoir du mal à peaufiner les détails au détriment des élèves et du personnel enseignant, en pleine année scolaire.* [Traduction.]

Comme on pouvait s'y attendre, la réalité est tout autre. Un an plus tard, le programme a été lancé, mais 56 écoles n'y ont pas accès — soit un cinquième des écoles de notre province. La ministre admettra-t-elle que la mise en oeuvre du programme a été tout sauf harmonieuse, qu'elle a été source de perturbations, que la ministre et la première ministre n'ont pas bien fait les choses, qu'elles ont bel et bien fait des gaffes et eu du mal à peaufiner les détails, et ce, au détriment des élèves et du personnel enseignant? Voyons si la ministre de l'Éducation va prendre la parole pour rejeter la faute du gâchis sur la première ministre, ou si, à l'inverse, c'est la première ministre qui en rejettera la faute sur la ministre. Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de parler de nos programmes de nutrition en milieu scolaire. Nous sommes très fiers du programme universel de déjeuners que nous avons mis en place l'année dernière dans l'ensemble des écoles. Madame la présidente, cela représente 297 écoles — aucune n'a été

oubliée. Un an plus tard, nous lançons le programme de dîner à prix abordable. Il s'agit d'un travail colossal. Je discutais justement avec une chercheuse de la Colombie-Britannique qui étudie les programmes d'alimentation scolaire, et voici ce qu'elle m'a dit : Je n'ai jamais vu une province tenter une telle chose en une seule année pour les élèves de la maternelle à la 12e année. C'est remarquable. Vous êtes passés de 0 à 100 en un an.

Ce sont là ses paroles. En date de cette semaine, 280 écoles offrent les repas du midi à prix abordable.

[*Original*]

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Et voilà. Autosatisfaction et triomphalisme, dorage, fabulation plutôt que présentation de la réalité et charabia sont au rendez-vous. Or, les enfants ne peuvent pas se nourrir de charabia. La mise en oeuvre du programme a été un autre fiasco. Les parlementaires du côté du gouvernement avaient promis que le programme serait en place avant septembre 2025. Le programme a un an de retard. Les gens d'en face ont dit qu'il coûterait environ 26 millions de dollars. Nous savons tous qu'il n'en sera rien ; je m'appuie sur tout ce que nous avons pu observer de la part du gouvernement actuel. Les gens d'en face ont dit que des aliments locaux et nutritifs seraient servis dans le cadre du programme. Il s'agit plutôt de produits préemballés en provenance du Québec, dont la date de péremption inscrite sur l'emballage est dans deux à trois semaines. Je ne savais pas qu'il était possible d'emballer des aliments sains, nutritifs et d'origine locale avec suffisamment de conservateurs pour qu'ils se conservent pendant des semaines. J'ai lu des reportages selon lesquels certaines personnes ne donneraient pas une telle nourriture à leurs chiens. La ministre de l'Éducation a-t-elle déjà goûté à ce mélange de fourrage préemballé et bourré d'agents de conservation? Merci, Madame la présidente.

[*Original*]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte de parler des programmes de nutrition dans nos écoles. Nous avons visité plusieurs écoles et nous avons servi la nourriture aux enfants, qui étaient très contents. Ensuite, nous avons circulé entre les tables et nous leur avons demandé s'ils aimaient leur repas. Ils ont dit qu'il était délicieux. Nous les voyions manger du spaghetti, du brocoli, de la salade, des sandwichs roulés et d'autres bons aliments.

J'ai entendu à maintes reprises des observations de parents selon lesquelles la charge mentale qui consiste à nourrir leurs enfants a été enlevée, parce qu'ils font confiance à la nourriture nutritive et abordable que leurs enfants reçoivent à l'école jour après jour. Merci, Madame la présidente.

[*Traduction*]

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : La réponse est non. Où sont les aliments nutritifs locaux? Je me souviens que la ministre de l'Éducation a dit que les aliments proviendraient d'agriculteurs locaux. Je suppose que la ministre considère que Chartwells, au Québec, est une exploitation agricole au Nouveau-Brunswick. A-t-elle consulté l'IA Microsoft Copilot pour savoir où trouver des producteurs alimentaires locaux au Nouveau-Brunswick alors qu'elle rédigeait son plan d'éducation de 12 ans? J'ai des nouvelles pour la ministre : Des aliments qui proviennent d'une installation de production du Québec à neuf heures de route d'ici ne sont pas des aliments nutritifs locaux.

Qu'en est-il des personnes qui ont des allergies ou des sensibilités alimentaires? La ministre peut-elle expliquer comment les repas se comparent aux recommandations du Guide alimentaire canadien pour ce qui est de la consommation quotidienne de sel, de sucre et de gras? La ministre peut-elle fournir à la Chambre un document indiquant la teneur en sel, en sucre et en gras de la nourriture fournie par Chartwells afin de prouver qu'elle a eu cette conversation avec Chartwells et que les plats au menu respectent ou même dépassent les recommandations du Guide alimentaire canadien? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je veux parler de l'incidence du programme d'alimentation en milieu scolaire dans des circonscriptions comme la mienne, où le taux de pauvreté infantile est de 50 %, et où le lancement des programmes du genre a permis d'assurer à nos élèves la sécurité alimentaire fiable dont ils avaient besoin. Face à la crise d'abordabilité avec laquelle la province est aux prises — une crise à laquelle nous connaissons déjà la réponse que proposerait l'opposition —, nous agissons pour les élèves du Nouveau-Brunswick en établissant de tels programmes afin que, dans des circonscriptions comme la mienne, où la pauvreté atteint des niveaux aussi élevés, nous obtenions des résultats pour les élèves, et nous veillons à ce qu'ils soient nourris toute la journée, tous les jours. Il me semble que la seule personne à la Chambre qui ait faim, c'est le leader parlementaire de l'opposition, qui convoite son ancien poste. Merci, Madame la présidente.

ÉNERGIE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, en février 2025, Papiers Irving a mis fin de façon permanente à la moitié de ses activités à Saint John, ce qui a éliminé 140 emplois bien rémunérés. La fermeture a également touché environ 300 fournisseurs dans l'ensemble de la région. Au cours de la fermeture, J.D. Irving a explicitement indiqué que les tarifs d'électricité industriels non concurrentiels en étaient la cause directe. Selon le même communiqué expliquant la fermeture, la compagnie a dit que ses tarifs d'électricité étaient de 22 % plus élevés que la moyenne industrielle au Canada.

Une année plus tard, une petite collectivité se retrouve dans une situation semblable en raison de la fermeture d'AV Nackawic, laquelle a causé la perte de l'emploi de 350 personnes. La fermeture aura des conséquences dévastatrices pour les familles, la collectivité de Nackawic et l'ensemble de la région. La seule chose que j'entends de notre gouvernement provincial et de notre gouvernement fédéral, c'est que nous devrions continuer à sortir les coudes et nous préparer aux temps difficiles à venir. Le ministre de l'Énergie aurait-il l'obligeance de nous donner un meilleur plan que de sortir les coudes?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Madame la présidente, l'année dernière, dans le cadre de sa demande générale de tarifs pour 2026, Énergie NB a présenté une demande à la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) pour changer l'ordre dans lequel le service sert sa clientèle. La demande a été présentée à la suite d'une discussion en 2025 au sujet des tarifs d'énergie interruptible. La CESP a examiné l'information et a statué en faveur du changement de l'ordre de répartition. Le changement a été mis en oeuvre à la suite d'une demande présentée en 2026. Pour l'instant, nous savons que J.D. Irving a demandé à la CESP d'examiner le tout. Un processus est prévu au sein de la CESP. À l'heure actuelle, il serait imprudent pour le gouvernement de faire des observations sur le processus en cours.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre a parlé de la demande. Pas plus tard que vendredi dernier, en plus de la demande à la CESP, J.D. Irving a rédigé une lettre demandant à la commission de revenir sur son approbation permettant à Énergie NB de changer la façon dont le service public interprète sa capacité à vendre de l'électricité à des industries au Nouveau-Brunswick et sa capacité à vendre de l'énergie excédentaire à des régions extérieures, notamment les États-Unis. Je vais citer le libellé exact de la lettre :

Cet ajustement au calcul des tarifs a entraîné des millions de dollars en coûts d'électricité annuels supplémentaires pour les clients industriels.

Aucune entreprise ne peut absorber de tels impacts.

Énergie NB ne devrait pas pouvoir vendre son électricité la moins chère aux États-Unis et ainsi mettre à risque des emplois et des collectivités du Nouveau-Brunswick. Madame la présidente, le secteur forestier, qui compte 26 000 emplois dans la province, constitue une immense partie de notre économie.

Quand le ministre actuel arrêtera-t-il de faire l'autruche et de sortir les coudes et quand commencera-t-il à élaborer un plan pour l'industrie et les emplois du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et*

la protection de la vie privée, L) : Madame la présidente, le changement qui a eu lieu l'année dernière concernait les tarifs d'énergie interruptible, les tarifs d'électricité garantie et la différence entre les clients ayant un service garanti… Les clients qui reçoivent de l'énergie interruptible bénéficient d'un prix préférentiel, car il s'agit d'un surplus d'énergie. Avant, ils recevaient un meilleur avantage, mais, récemment, la demande augmenté. Si vous voulez savoir qui sont les clients ayant un service garanti, c'est vous. Le député d'en face est un client ayant un service garanti. Je suis un client ayant un service garanti.

L'année dernière, il a été ordonné que soit changé l'ordre de la répartition pour harmoniser la génération la moins coûteuse et le niveau de demande adéquat. Le tout a été à l'avantage de l'ensemble de la clientèle d'Énergie NB.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, je demande au ministre de l'Énergie de parler aux clients résidentiels et de voir s'ils pensent qu'une augmentation de 17,4 % de leurs tarifs constitue un avantage pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, ou bien il peut poser la question aux gens de l'industrie. Des entreprises quittent la province parce qu'elles n'ont simplement pas les moyens de payer les tarifs d'électricité. Je vais simplement poser une question très directe. Est-il vrai qu'Énergie NB vend de l'électricité à nos homologues américains à un tarif plus bas que celui auquel elle la vend à nos entreprises industrielles ici même, dans la province?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Madame la présidente, il ne s'agit pas d'une question de prix. Il est question de faire correspondre les tarifs d'électricité fixés aux clients qui existent. La réalité, et ce que le député ne réussit pas à comprendre, c'est qu'Énergie NB est un producteur dont les tarifs sont établis selon les coûts du service. Dès que la répartition change, les gens qui en profitent le font aux dépens de quelqu'un d'autre. Nous pourrions renverser la situation, et le tout pourrait être changé, mais quelqu'un d'autre serait touché. Il y a eu une incidence positive sur la clientèle d'Énergie NB, y compris l'augmentation de 17 %, par rapport à ce qu'il y avait pendant les années où les gens de l'opposition officielle étaient au pouvoir, quand l'augmentation a été bien plus élevée.

La situation a apporté un avantage net à la clientèle d'Énergie NB. Nous verrons ce en quoi consiste le processus lorsque la CESP examinera ce que J.D. Irving a demandé. Nous ne ferons pas de commentaires sur le processus avant que cela soit fait.

SOINS VIRTUELS

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Il semblerait que, gracieuseté de la première ministre, il soit temps de faire encore une fois du ministre de la Santé un bouc émissaire. Au moins, le ministre de la Santé s'y connaît en la matière. Il a de l'expérience. Cette fois, c'est en raison d'un nouveau rebondissement dans le cafouillage Foundever. Comme nous l'avons appris vendredi, les temps de rappel ont connu une

augmentation fulgurante et sont passés de 12 minutes à plus de 3 heures. Au moins, le ministre de la Santé s'est bien entraîné à justifier le mauvais service. Il a peut-être même conservé ses notes de la dernière fois où il a dû justifier le cafouillage Foundever. Simplement aux fins du compte rendu de la Chambre, le ministre aura-t-il l'obligeance de prendre la parole et de justifier, comme il l'a fait devant CTV, l'augmentation inacceptable des temps d'attente?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face. La première fois où l'on a fait de moi un bouc émissaire, c'était sous sa direction. J'ai bien examiné la situation.

Je suis content de prendre la parole aujourd'hui pour parler de notre réussite liée au service 811. Nous recevons beaucoup plus d'appels depuis le début de la saison de la grippe. Les gens ont été redirigés vers le numéro 811. Nous sommes en mesure de répondre dans de brefs délais. En fait, lorsque nous réalisons des sondages à l'égard de notre service de soins virtuels 811, notre taux est supérieur à 86 %. Les gens sont contents du service. Notre service 811 permet à nos clients d'être redirigés vers Soins virtuels NB, les services des urgences et les pharmaciens du 811. Il s'agit d'un centre de services beaucoup plus sécuritaire et cohérent. Je vous remercie de m'avoir permis de prendre la parole et de faire le point sur la situation.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Eh bien, je pense que le ministre de la Santé a environ deux millions de raisons de se complaire dans le rôle de bouc émissaire. Comme je l'ai dit, j'ai de la compassion pour le ministre de la Santé, car il doit justifier un système qui, comme il le sait, est manifestement mauvais. Encore une fois, le ministre de la Santé justifie le cafouillage 811 et doit se contenter d'un faible argument, comme : Dans 60 % des cas, nous faisons bien les choses du premier coup. Il lui faudrait peut-être un slogan accrocheur, comme : Dans 60 % des cas, cela fonctionne à tous coups. C'est comme l'eau de toilette dans le film *Présentateur vedette.* Quel était le nom du produit? Là n'est pas ma question pour le ministre. Ma question pour le ministre est la suivante : Y a-t-il un moyen d'échapper au cafouillage Foundever, ou les gens du Nouveau-Brunswick devront-ils composer avec ce mauvais service?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au parlementaire d'en face qu'il ne comprend pas les statistiques. Lorsque les gens appellent, on leur répond immédiatement dans 60 % des cas. Dans certains cas, il faut une analyse plus approfondie, il faut examiner davantage la situation ou il faut rediriger les gens vers un autre service. Toutefois, on rappelle les gens. Devinez quoi! Au lieu d'attendre au téléphone pendant 5 heures ou 12 heures, la personne peut laisser un numéro pour qu'on la rappelle. Si un problème ne peut être résolu immédiatement, la personne peut laisser son numéro, et on la rappellera dans un délai raisonnable. Les services fournis ne sont pas de faible qualité. Ce sont de bons soins de santé. Merci beaucoup.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, voilà une réponse typique du gouvernement : Ne vous inquiétez pas, nous vous appellerons. Si les parlementaires du côté du gouvernement Holt poursuivent dans la même voie, les temps d'attente au 811 seront bientôt aussi longs que ceux des services des urgences. Je ferai écho au message de la directrice générale de la Coalition pour les droits des aînés et des résidants des foyers de soins : Les personnes âgées n'attendront pas au téléphone pendant quatre ou cinq heures. Le résultat est prévisible. Lorsque les personnes âgées ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin, elles se retrouvent à l'hôpital.

Tout le gâchis est attribuable à la première ministre, et le ministre de la Santé est responsable de le justifier et d'encaisser les coups qui découlent d'une explication inacceptable. Le ministre de la Santé nous dirait-il au moins si son gouvernement a demandé à Foundever quand le service prévoyait assurer un niveau de dotation en personnel acceptable?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au député d'en face qu'il devrait peut-être écrire ses questions après avoir écouté ma réponse. Je suis ravi de signaler que le personnel infirmier praticien de Foundever regroupe 126 personnes. Je suis content de signaler que 9 membres de notre personnel infirmier praticien sont bilingues. Je suis content de signaler que 300 personnes sont servies chaque jour. Il y a des créneaux chaque jour.

Je dirais au député d'en face : Si vous avez un problème, vous devriez composer le 811 dès maintenant. Nous vous répondrons dans un délai record. Notre rendement est meilleur que jamais. Les gens du Nouveau-Brunswick sont contents de notre service. Le taux de satisfaction s'élève à 86 %. Si les gens ont un problème urgent et ne peuvent pas attendre, ils peuvent se rendre au service des urgences. S'ils pensent pouvoir attendre, on les rappellera et leur donnera des conseils appropriés. Nos soins sont sécuritaires, ciblés et adaptés aux besoins. Ainsi, les gens reçoivent des services cohérents. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de le dire.

[*Original*]

PERSONNES ÂGÉES

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, quelle qualité de soins souhaitons-nous pour nos parents et nos grands-parents? Quelle importance accordons-nous aux gens qui nous ont élevés et qui ont tant contribué à notre société? Ils ont été nos enseignants, nos infirmiers, nos agriculteurs, nos forestiers, nos pêcheurs et bien plus encore. Ces personnes ont contribué à bâtir notre province et ont payé des impôts pendant des décennies. Aujourd'hui, il faut que le gouvernement respecte sa part du contrat.

La ministre des Aînés s'engagera-t-elle à porter à 4,1 le nombre d'heures de soins quotidiens financés, comme le recommandent les experts et l'Association des foyers de

soins du Nouveau-Brunswick pour garantir que les pensionnaires des maisons de retraite reçoivent les soins dont ils ont besoin?

L'hon. M^me^ Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée de l'opposition pour la question qui a été posée. Certainement, en tant que gouvernement, nous avons très à coeur le mieux-être de toute personne âgée du Nouveau-Brunswick. C'est la raison pour laquelle notre budget de cette année prévoit des dépenses records pour les personnes âgées et les soins de longue durée, par rapport à l'année 2025-2026. Le budget a augmenté de 19 %, soit de 162 millions de dollars, pour atteindre une somme record de 993 millions de dollars. Voilà ce que nous avons annoncé cette année, et nous en sommes très très fiers.

Comme il a été annoncé à la suite du dépôt du budget, lors du lancement du plan, nous ajoutons 2,6 millions de dollars en 2026 afin d'augmenter le nombre d'heures de soins pour les pensionnaires des foyers de soins. À compter de janvier 2027, nous ferons en sorte que chaque pensionnaire reçoive 0,1 heure de soins supplémentaire. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, pourquoi nous est-il impossible d'obtenir de la transparence et des réponses de la part du gouvernement actuel? Je n'ai pas entendu de réponse claire de la part de la ministre. Le personnel de l'Association des foyers de soins attend depuis plus de trois mois une réponse écrite. Il n'en a pas reçu non plus.

Les parlementaires du gouvernement Holt se sont vantés d'avoir augmenté les heures de soins cette année. Or, ils n'ont vraiment augmenté les soins que de quelques minutes — six minutes, pour être exact.

Accroître les heures de soins est bénéfique pour les pensionnaires des foyers de soins, et ce l'est aussi pour notre économie. Investir dans 4,1 heures de soins quotidiens créerait 1 240 emplois additionnels. Voilà le genre d'emplois que nous voulons : des emplois syndiqués qui permettent d'offrir des soins aux personnes âgées de nos collectivités, afin qu'elles vivent dans la dignité. La ministre des Aînés répondra-t-elle à ma question et s'engagera-t-elle à porter à 4,1 le nombre d'heures de soins quotidiens financés, afin d'aider les personnes âgées à vivre dans la dignité?

[*Original*]

L'hon. M^me^ Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée du côté de l'opposition de la deuxième question qui m'a été posée aujourd'hui. Malgré la définition que nous venons d'entendre, à notre avis, l'investissement de 2026-2027

représente vraiment une bonne première étape. Il montre que nous accordons certainement toujours la priorité au dossier, malgré toutes les décisions difficiles que nous avons à prendre à l'égard de notre exercice financier.

L'augmentation des heures de soins dans les foyers de soins est un processus pluriannuel important. Il y a également des défis qui se posent en ce qui concerne la main-d'oeuvre dans le secteur. Nous continuons toujours à travailler en étroite collaboration avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et la Division du recrutement de talents du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour répondre aux besoins en matière de main-d'oeuvre. Je veux vous assurer que chaque personne âgée du Nouveau-Brunswick, ainsi que son mieux-être, est importante pour nous. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Merci, Madame la présidente. L'incapacité du gouvernement Holt à doter en personnel le centre de santé de Blackville se fait sentir dans l'ensemble la région de la Miramichi. Les gens se réunissent maintenant dans les patinoires de hockey, les gymnases d'école et partout où ils peuvent se réunir. Les gens savent simplement que la question des soins de santé sera abordée. Presque toutes les histoires portent sur des personnes — des familles — qui n'ont pas de médecin et qui souffrent. J'aimerais citer les propos d'une des familles touchées : Des collectivités rurales comme Blackville sont laissées pour compte. Demander aux gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick de parcourir des kilomètres pour obtenir des soins de base ou de patienter pendant des heures interminables dans des urgences bondées n'est pas une solution. Blackville a désespérément besoin d'une clinique de santé permanente entièrement dotée de personnel infirmier, de personnel infirmier praticien et de médecins dévoués qui connaissent notre collectivité et peuvent fournir des soins continus et fiables. Madame la présidente, voici ma question pour la première ministre : Est-ce trop demander?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, voici ma réponse au député d'en face : J'aimerais le remercier du temps que nous avons passé à Blackville à discuter avec les gens des trois collectivités locales — Boiestown, Doaktown et Blackville — au sujet de leurs besoins. Vous savez, la solution, la clinique de soins collaboratifs dans cette région, doit être mise en oeuvre de façon nuancée. Par exemple, aucune de ces collectivités ne justifierait, à elle seule, la mise en place d'une clinique de soins collaboratifs complète, dotée de médecins, de personnel infirmier, entre autres, mais si l'on réunit les trois collectivités… Le député d'en face a d'ailleurs pris part aux discussions avec nos politiciens locaux. Nous avons convenu qu'il nous fallait réunir des cliniciens afin de créer une clinique de soins collaboratifs adaptée aux besoins de la région. Je suis très reconnaissant au député d'en face de m'avoir invité à assister à la réunion. Nous participerons tous deux à la prochaine réunion, et des cliniciens seront aussi présents. Je

pense que nous pouvons travailler ensemble à proposer une solution favorable aux gens de Blackville. Merci.

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Madame la présidente, j'ai eu plusieurs conversations avec le ministre de la Santé afin de tenter d'en arriver à une solution pour les gens de Miramichi. Il semble qu'il me soit difficile d'apporter mon aide si l'on ne m'indique pas la bonne direction. J'imagine que le ministre est submergé d'appels de mes collègues d'autres circonscriptions rurales, qui lui font part de la même situation. Au chapitre des soins de santé, il semble que le gouvernement Holt ait oublié la moitié de la population. Ce qui est d'autant plus frustrant, c'est le nombre d'annonces que fait la première ministre au sujet des soins de santé. Tout le monde convient que la situation s'aggrave à tous égards ; pourtant, il ne se passe presque jamais une semaine sans que la première ministre ne se prête à une séance photo. L'autre jour, nous avons vu sa grande annonce, selon laquelle 1 000 médecins et membres du personnel infirmier avaient été recrutés, mais personne n'était de Blackville. Ma question s'adresse au ministre de la Santé : Que faudra-t-il, selon lui, pour faire passer le message à la première ministre?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, voici ma réponse au député d'en face : Oui, nous avons travaillé ensemble. Nous avons vraiment un plan pour aller de l'avant. Nous faisons venir des cliniciens afin de pouvoir amener les personnes compétentes dans la localité. Je suis ravi de mentionner un autre député d'en face qui réside dans une circonscription où nous venons tout juste d'annoncer l'ouverture de notre 22e clinique de soins collaboratifs, qui desservira plus de 30 000 personnes du Nouveau-Brunswick, tout près de chez lui. Je pense que nous faisons des progrès. Voilà une initiative que nous avons lancée. Nous jumelons régulièrement plus de personnes. Nous avons recruté un nombre important de médecins de famille, de membres du personnel infirmier, d'aides-soignants et de membres du personnel infirmier praticien. Nous sommes sur la bonne voie, Madame la présidente. Je suis très content que le député d'en face m'ait donné l'occasion de prendre la parole à ce sujet.

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Madame la présidente, je crois que le ministre de la Santé a bien reçu le message. La frustration exprimée par les gens de Miramichi est déchirante. Rien n'est plus frustrant qu'entendre une personne me dire qu'elle n'a pas de médecin, qu'elle ne peut pas se déplacer et qu'elle suppose donc qu'elle mourra chez elle. Comme je l'ai dit, je pense m'exprimer au nom de bon nombre de mes collègues des régions rurales lorsque je pose la question suivante : Quand le gouvernement Holt commencera-t-il à faire venir des médecins et du personnel infirmier dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je comprends les préoccupations qui sous-tendent la question du député d'en face, car notre gouvernement a entendu directement les gens du Nouveau-Brunswick exprimer leur vive volonté de voir les soins de santé s'améliorer après des années de sous-investissement dans le secteur,

pendant une période où le gouvernement précédent, l'équipe Higgs-Allain, disait à des membres du personnel infirmier d'aller en Alberta et aux médecins de prendre en charge un plus grand nombre de patients. Notre gouvernement a dû accomplir un travail considérable de reconstruction, et c'est précisément ce que nous avons fait.

Nous avons conclu une excellente entente avec le personnel infirmier, ce qui a permis de stabiliser leur recrutement et d'ajouter 917 infirmières et infirmiers aux effectifs. Nous avons également signé une entente avec les médecins, laquelle prévoit des mesures incitatives précises pour l'exercice de la médecine en milieu rural. Ensuite, nous sommes allés ouvrir des cliniques de soins collaboratifs dans des régions rurales de la province et nous en comptons 22 à ce jour. Nous avons recruté davantage de médecins que ne l'a jamais fait le gouvernement précédent et nous voyons ces médecins s'installer dans les régions rurales et commencer à prendre en charge des patients qui figuraient sur la liste d'attente. Le ministre a une solution pour Blackville. Nous travaillerons à la dotation en personnel de la clinique et nous continuerons à faire en sorte que chaque personne du Nouveau-Brunswick obtienne ce qu'elle n'a pas obtenu sous le gouvernement précédent.

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

[*Original*]

Le temps consacré à la période des questions est maintenant écoulé.